ASSEMBLÉE
NATIONALE

Thierry BENOIT
Député d'Ille-et-Vilaine
Conseiller départemental du canton de Fougères 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement
Supérieur de la Recherche et de
l'Innovation
21, rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Réf : TB/CD03072020

Fougères, le 3 juillet 2020,

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur le cas de Vanessa LEBEL, étudiante en Diplôme de Comptabilité Gestion (DCG) qui m'a fait part de son inquiétude concernant les modalités de validation de son diplôme suite à la crise sanitaire.

Pendant le confinement, des mesures relatives aux passages de cet examen ont été prises mais restent floues notamment concernant la validation de leur année.

Vous avez annoncé, Madame la Ministre, que l'évaluation du DCG pour l'année 2020 se déroulerait sous la forme d'un contrôle continu. Mais, il semblerait que certains étudiants seraient exclus de ce dispositif. Vous comprendrez certainement leurs étonnements et leurs appréhensions face à cette situation et que de plus ils devront passer leurs examens en septembre.

Aussi, dans cette période exceptionnelle, je vous invite à examiner la possibilité d'une validation de ce diplôme uniquement sur la base d'un contrôle continu, représentant le travail réel et régulier fourni par les étudiants, un système d'ailleurs choisi par le Ministre de l'Education Nationale pour les diplôme du Brevet des collèges (DNB), du Baccalauréat et du Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et de l'issue que vous jugerez utile de lui donner. Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Thierry BENOIT